SciencesPo
ALUMNI MAROC

Réflexions sur le modèle de développement et emploi des jeunes

Association marocaine des anciens de Sciences Po Paris

Sommaire

Préambule 3

Synthèse 4

Réflexions des anciens de Sciences Po sur le modèle de développement et l'emploi des jeunes 6

Une relance de l'investissement portée par la jeunesse 9

De précieux gisements d'emploi dans le monde rural 12

Annexe : Présentation de Sciences Po Alumni Maroc 15

Préambule

Suite à l'appel lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, aux forces vives de la nation, lors de l'ouverture de la session parlementaire du 13 octobre 2017, l'Association marocaine des anciens de Sciences Po Paris (AMASP) a lancé un cycle de réflexion sur le modèle de développement du Royaume.

Trois conférences ont alors été tenues sur la thématique « Modèles de développement et emploi des jeunes ». Des spécialistes ont pu s'exprimer sur la situation démographique de la jeunesse, les potentiels du secteur privé en matière d'emploi des jeunes et les gisements d'emploi dans le monde rural. Ces débats ont inspiré les recommandations présentées ci-après.

Ont participé à ce cycle de conférences :

- **M. Youssef COURBAGE**, Démographe et Directeur de recherche à l'Institut National d'Études Démographiques de Paris, lors de la 1re conférence organisée le **6 mars 2018** sur le thème « Combien d'emplois par classe d'âge de vingt ans » ;

- **Mme Karima BENOUALIDE**, Directrice générale adjointe du cabinet « Valyans Consulting » et **MM. Hakim MARRAKCHI**, Chef d'entreprise, alors candidat à la présidence de la Confédération générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et **Moncef KETTANI,** Président du syndicat de la Petite et Moyenne Entreprise, à la 2e conférence organisée le **3 mai 2018** sur le thème de « l'emploi des jeunes et secteur privé » ;

- **MM. Najib AKESBI**, Économiste, Professeur à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (IAV), **Larbi ZEGDOUNI**, Agroéconomiste ruraliste, ancien Enseignant-chercheur à l'IAV et **Zakaria KADIRI**, Sociologue, Enseignant-chercheur à l'Université Hassan II de Casablanca lors de la 3e conférence consacrée à « l'emploi des jeunes et le monde rural » organisée le **5 juillet 2018.**

Conformément aux instructions données par Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, lors de son discours devant le parlement à l'ouverture de la session d'automne d'octobre 2018, ce document de synthèse est remis au Cabinet Royal en tant que contribution des anciens de Sciences Po Paris du Maroc, à la réflexion sur l'optimisation des effets du modèle de développement du Royaume sur l'emploi des jeunes.

Les suggestions et recommandations issues de ce cycle ont été présentées à certaines personnalités dont quelques camarades anciens élèves de Sciences Po Paris. Leurs remarques ont été prises en compte dans le résultat de ce travail.

Synthèse

Le modèle de développement économique et social en vigueur est cohérent.

. Libérale, ouverte sur le monde et fortement arrimée à l'Europe, l'économie marocaine, bien en phase avec son époque, est intelligemment insérée dans son environnement.

Néanmoins, bridés par

- de fortes inégalités sociales dues à une mauvaise redistribution des fruits de la croissance,
- Des problèmes aigus de gouvernances, et
- un système de formation déconnecté de ses prérequis économiques, culturels et géographiques,

Les bénéfices récoltés ne sont pas à la mesure des défis posés par la situation de la société marocaine, notamment en ce qui concerne l'emploi des jeunes.

En effet, l'évolution de la pyramide des âges mène annuellement plus de sept cent mille (700 000) jeunes vers la vie active, alors que l'économie formelle ne crée au mieux, que cent mille (100 000) emplois nets par an[1].

Or, ces déséquilibres s'adressent à un marché de l'emploi déjà extrêmement fragilisé. En effet, cinquante-trois pour cent (53 %) [2] de la population en âge de travailler reste hors du marché de l'emploi alors que vingt pour cent (20 %) des actifs occupés ont des emplois non rémunérés[3] et que neuf pour cent (9 %) [3] d'entre eux travaillent à titre occasionnel ou saisonier.

Durablement marginalisés, tous ces flux de populations restent notamment absorbés par un **secteur informel devenu par la force des choses, le principal employeur de la population en âge de travailler.**

Pour permettre – à très court terme – de désamorcer les tensions socio-économiques engendrées par l'état du marché de l'emploi, il est urgent d'adjoindre des mesures correctives et complémentaires au modèle actuel de développement du Royaume.

Toutes choses égales par ailleurs, il convient d'aménager l'environnement nécessaire à la création d'un maximum de trois cent mille (300 000) [1] emplois annuellement, pendant au moins quinze ans. À cet effet, il apparaît pertinent de

- Mettre en œuvre un vaste plan de relance de l'investissement adressé exclusivement à la jeunesse.
- Promouvoir une approche favorisant la création d'emploi directement par la demande.

Pour libérer cette expression des talents et savoir-faire de trois cent mille (300 000) jeunes, il est nécessaire de mobiliser une capacité annuelle de financement d'environ dix (10) milliards de dirhams.

Or, cette relance de l'investissement conduite par la jeunesse ne représente que

- L'épargne d'un dirham quotidien par citoyen ou encore
- Six pour cent (6 %) du budget d'investissement de l'État

Ce vaste effort de redistribution en faveur de l'emploi des jeunes peut se faire par

- La création d'un fonds souverain dédié à cette classe d'âge, et
- un développement conséquent et adapté du micro crédit.

[1] Chiffres issus des interventions des conférenciers et des publications du Haut-Commissariat au Plan.
[2] Principaux enseignements sur la qualité de l'emploi en 2016, mis en ligne le mardi 7 février à 20h15 | http:/www.hcp.ma/Principaux-enseignements-sur-la-qualite-de-l-emploi-en-2016_a1879.html
[3] HCP: près de 12 millions d'actifs en 2018, mis en ligne le 21 février 2019 à 14h00 | http: www.h24info.ma/actu/hcp-pres-de-12-millions-dactifs-en-2018/?utm_source=H24info&utm_campaign=3f85677d1b-EMAIL_CAMPAIGN_2019_02_21_08_16&utm_medium=email&utm_term=0_d763d761d3-3f85677d1b-31603915Envoy%C3%A9

Réflexions des anciens de Sciences Po sur le modèle de développement et l'emploi des jeunes

Le constat

- **L'économie marocaine est du point de vue de la création d'emploi, principalement informelle**

- **Des contraintes démographiques sévères**

Pour encore au moins quinze ans, plus de sept cent mille (700 000) individus atteindront chaque année l'âge d'être actifs.

- **Une offre d'emploi structurellement insuffisante**

Or, les créations nettes d'emploi ne dépassent pas les cent mille (100 000) postes par année. Ce gap fait subir de très fortes tensions socio-économiques à la société marocaine en rejetant vers les activités informelles la grande majorité des nouvelles générations.

- **La nécessité de créer 300 000 emplois supplémentaires par an**

Pour pallier ce déséquilibre, les besoins de création annuelle nette d'emploi ont été situés lors de ce cycle de réflexion, entre deux cent quatre-vingt mille (280 000) [1] et quatre cent mille (400 000) [1] emplois. Il en résulte un déficit maximal annuel d'environ trois cent mille (300 000) emplois qui reste à combler.

- **Des leaders d'opinion dépassés par l'ampleur de la situation**

Tous nos interlocuteurs n'ont apporté que des solutions partielles à la problématique de l'emploi des jeunes. Leur impuissance à faire face à cette situation met en lumière l'insuffisance des approches technocratiques et centralisées pour répondre à l'ampleur des défis posés par la situation actuelle du marché de l'emploi.

Les solutions

- **Fonder la création d'emploi sur l'élément humain et ses capacités d'initiatives individuelles**

Devant les insuffisances du centralisme technocratique en matière de création d'emploi, il y a lieu d'inverser la logique de ces politiques.

En effet, proposer a priori une offre d'emploi devant correspondre quantitativement et qualitativement à la demande d'emploi de la jeunesse est une démarche qui apparaît aujourd'hui incomplète.

Par contre, encourager la demande d'emploi des jeunes à créer sa propre offre, en fonction de ses talents et compétences, est une approche qui mériterait d'être développée.

Permettre cette liberté d'entreprendre est rendue aujourd'hui d'autant plus nécessaire par le décalage entre les savoir-faire et savoir être des jeunes avec les compétences requises par l'économie formelle.

En effet, les initiatives individuelles favorisent une parfaite adéquation des aptitudes et qualifications aux prérequis de la fonction, puisque le créateur d'emploi et l'employé sont par nature, la même et unique personne.

- **Créer les conditions favorables à l'expression des talents des jeunes**

Malgré les multiples démarches incitatives mises en place, force est de constater que ces dispositions ne sont pas suffisantes pour un jeune, sans moyens, de réaliser un projet d'entreprise. L'accès aux sources de financement, au foncier, aux locaux d'entreprise, à l'immobilier de bureau, ou encore au foncier agricole, lui est largement, si ce n'est totalement, interdit.

Pour ne pas reléguer toute une génération dans une impasse, sans perspective ni avenir, il apparaît urgent de construire l'environnement nécessaire à l'épanouissement de la liberté d'entreprendre de la jeunesse.

Pour cela, les recommandations de Sciences Po Alumni visent :

- **À opérer une redistribution financière pluriannuelle conséquente, orientée vers l'investissement et l'entrepreneuriat porté par les jeunes ;**

- **À mettre en valeur les potentialités du monde rural en matière de création d'emploi des jeunes.**

A. Une relance de l'investissement portée par les jeunes

1. Des propositions financières ciblées

Un fonds souverain dédié à l'entrepreneuriat des jeunes

Dimensionné pour permettre le financement de cent mille (100 000) initiatives conditionné par la création de trois « emplois jeunes », ce fonds représente un potentiel de trois cent mille (300 000) nouveaux emplois par an.

Ces financements doivent cibler l'ensemble de l'économie, y compris le secteur informel.

Cette mise à disposition d'un potentiel de financement de

cent mille (100 000) dirhams attribuables à cent mille (100 000) activités

représente une capacité annuelle de financement de

dix (10) milliards de dirhams

qui équivalent

- **à l'épargne d'un dirham par marocain et par jour, ou**
- **à six pour cent (6 %) du budget d'investissement de l'État.**

Trois pistes de financement préconisées

- **Un fonds de capital-investissement** s'adressant à une population jeune et financièrement démunie. Ce mode de financement permet de se passer des garanties et de l'apport en fonds propres communément requis par le secteur bancaire.
- **Le microcrédit:** réserver des lignes de microcrédit correctement dimensionnées aux besoins de cette catégorie de la population. L'État pourrait prendre en charge tout ou partie des frais de gestion de ces financements afin d'en réduire le coût.
- **Les mécanismes de financement collaboratif.** La mise en place d'un cadre juridique régissant les activités de « crowdfunding » peut renforcer l'inclusion financière des jeunes porteurs de projets innovants. sous forme de don, de prêt et/ou de prise de participation dans le capital.

Dynamiser l'ensemble de l'économie et la société

Ce plan de relance de l'investissement porté par la jeunesse

- ravivera la cohésion sociale intra et intergénérationnelle ;
- Consolidera l'unité d'une Nation solidaire qui donne à chacun sa chance ;
- Véritable école de l'entrepreneuriat, de la responsabilité et de la confiance en soi, ce système épanouira les savoir-faire et savoir être de toute une génération actrice du Maroc de demain ;
- En relançant les micro-investissements portés par les jeunes dans une société profondément traditionnelle, ces mesures dynamiseront en profondeur l'activité de l'ensemble des couches moyennes et populaires ;
- Permettra l'avènement d'une approche analytique et académique du secteur informel ;
- Assurera une redistribution plus équitable des fruits du développement économique du Royaume ;
- Permettra de renforcer le passage vers l'économie formelle.

2. Quatre contraintes auxquelles il convient de porter une attention particulière

- **Éviter de nouvelles créations d'entités dans les secteurs saturés**

Pour cela, des études d'impact locales devront être périodiquement menées afin de dégager les potentiels d'absorption d'unités nouvelles par chaque secteur d'activité.

- **Prendre des mesures d'accompagnement pour sauvegarder l'équilibre de la balance commerciale**

Cette relance de l'activité, centrée sur les couches moyennes et populaires, aura un impact sur l'équilibre de comptes extérieurs par la demande de produits importés qu'elle va nécessairement induire.

- **Développer annuellement une surface de plusieurs millions de mètres carrés dans l'immobilier professionnel locatif, dédiée exclusivement à ces initiatives.**

Ainsi, les bénéfices de cette relance ne seront pas confisqués par la spéculation immobilière, faute de disponibilité de locaux adéquats. Le financement de cette promotion immobilière est à inclure dans les attributions du fonds souverain pour être réalisé par de jeunes porteurs de projets.

- **Pour rester dans le strict respect de la gestion des grands équilibres macroéconomiques, la source de financement de ce plan de relance dédié aux jeunes doit impérativement et strictement être issue de l'épargne nationale.**

B. De précieux gisements d'emploi dans le monde rural

Pour répondre plus spécifiquement à la massification des populations rurales en âge de travailler, un certain nombre de recommandations peuvent être faites :

Considérer le monde rural dans son ensemble et non sous le seul angle de l'agriculture

- Reconnaître que l'agriculture seule ne peut gérer ces nouveaux flux de jeunes ;
- Favoriser les activités extra-agricoles en amont et aval du secteur ;
- Développer l'agro-industrie pour mieux traiter les quatre-vingts pour cent (80 %) de la production agricole encore commercialisée à l'état brut ;
- Favoriser les infrastructures de base ;
- Améliorer la qualité de vie dans le monde rural en diversifiant l'offre de services et de loisirs ;
- Faciliter la mobilité de la force de travail en adaptant les cadres juridiques de l'employabilité ;

Favoriser l'agriculture familiale

- Reconnaître que l'agriculture marocaine est principalement familiale ;
- Constituée de très petites exploitations aux rendements élevés dans les zones irriguées, cette agriculture recèle des potentiels d'emploi substantiels. Une politique agricole ciblée accompagnée du rétablissement d'un encadrement de proximité au maillage serré pourrait être fortement pourvoyeuse d'emploi.

Favoriser la sécurité alimentaire du pays

- La mise en œuvre d'une stratégie de substitution aux importations de denrées alimentaires est extrêmement favorable à l'emploi rural ;
- La diminution des importations se traduit par plus de souveraineté économique nationale et plus de richesse pour la communauté ;
- Elle réduit l'exposition aux risques géopolitiques de pénuries induits par une agriculture mondiale mise au défi de nourrir une humanité de plus de dix milliards d'habitants (par exemple la seule mise en valeur de vingt mille [20 000] hectares suffirait à rendre le pays autosuffisant en sucre).

Compléter la mise en valeur des périmètres irrigués

Un effort exemplaire de mobilisation des ressources hydriques a été réalisé. Toutefois, la mise en valeur des périmètres irrigués n'est pas toujours optimisée. Par exemple, l'équipement des cent vingt mille (120 000) hectares du périmètre du barrage Al Wahda représente un potentiel important en matière de création d'emploi.

Une réflexion stratégique est à mener à la lumière d'évolutions et réalisations récentes

Il est concevable de mettre en valeur des terres côtières arides louées à long terme par des investisseurs privés qui les feraient exploiter par de petits agriculteurs. Ce schéma est rendu possible par :

- La disponibilité de vastes étendues côtières arides ou semi-arides ;
- La nouvelle compétitivité de l'eau dessalée pour certaines spéculations à forte valeur ajoutée ;
- La disponibilité d'énergies renouvelables compétitives pour le dessalement d'eau de mer ;
- La possibilité de louer des terres agricoles à des termes de trente années renouvelables ;
- La productivité élevée de l'agriculture familiale sur les petites surfaces irriguées ne dépassant pas deux hectares.

A propos de Sciences Po Alumni Maroc

L'Association marocaine des anciens de Sciences Po (AMASP) est la section marocaine de l'Association des Anciens Sciences Po Paris, créée en 1999.

Elle est une association indépendante, apolitique, fonctionnant à titre bénévole et à but non lucratif. Elle est régie par les dispositions du Dahir n° 1-58-378 du 27 novembre 1958, tel qu'il a été modifié et complété, et enregistrée sous le n° 1773.

Elle a pour objet de :

- Développer des relations amicales et des liens de solidarité entre les anciens élèves de l'Institut d'Études Politiques de Paris.
- Contribuer au rayonnement de l'Institut d'Études Politiques de Paris et le conforter à la fois auprès des employeurs et des étudiants potentiels.
- Promouvoir le Maroc en tant que destination économique ou professionnelle, favoriser les échanges culturels et intellectuels.
- Dans la poursuite de ses buts, l'Association s'attache à promouvoir un esprit d'objectivité, de neutralité et d'ouverture.

Le bureau :

Président : Ismail Hariki

Vice président : Abdellah Tourabi

Secrétaire général : Amine Dabchy

Trésorier : Samuel Vallée

Membres : Yasmina Benbrahim, Sarah Sahel, Hamza Alami, Hanae Bezad, El Mehdi Yahya Goughrabou, Othmane Seddik.

SciencesPo
ALUMNI MAROC

Association marocaine des anciens de Sciences Po Paris
275, Boulevard Mohamed Zerktouni, BP 20040, Casablanca, Maroc
sciencespoalumnimaroc@gmail.com